Filz : die schweizerische Wirtschaftspolitik gegenüber der dritten Welt und wie sie gemacht wird [Déclaration de Berne]

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 914

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AGENCE TELEGRAPHIQUE SUISSE

A-t-elle mal aux dents ?

(*cfp*) Avouez que la question est idiote et cependant nous la posons après avoir relu la brochure de l'Agence télégraphique suisse (ATS) publiée en 1984 —*Les crocodiles dans le lac de montagne* — et destinée au grand public; une présentation objective et modeste.

La modestie, c'est ce qui frappe lorsqu'on suit l'activité de notre principale agence suisse d'information. Le rapport annuel ne cherche pas à «bluffer» les actionnaires et autres lecteurs. Les moyens sont modestes et les dirigeants s'efforcent de remplir leur mission avec ce dont ils disposent. Le capital de la société a été doublé l'année passée, mais il n'est que de deux millions de francs, alors que le chiffre d'affaires est de 16,5 millions de francs. Le personnel comprend 143 personnes, occupées principalement à la rédaction (111); 21 s'occupent de la technique et 11 de l'administration; l'ATS est une petite société dont on attend probablement trop si on ne croit pas aux miracles.

C'est un peu l'impression qui se dégage aussi à la lecture d'articles consacrés à l'ATS dans la presse, impression confirmée par les éditoriaux de Laurent Duvanel (en français) et de Martin Edlin (en allemand) dans le numéro 3/88 de *Telex*, organe de la Fédération suisse des journalistes. Alors que Laurent Duvanel pose la question *L'ATS à la dérive?* son collègue se demande si *l'ATS* (en allemand: SDA) *est en crise*.

On oublie que la presse d'aujourd'hui n'est plus celle qui a créé l'ATS en 1894 comme instrument de défense contre le chauvinisme des agences étrangères qui se disputaient le marché suisse. Depuis lors, la presse est devenue une actrice de l'économie. Les entreprises qui ne se sont pas adaptées disparaissent alors que d'autres, qui ont suivi l'évolution, sont devenues des géantes pour lesquelles les services de l'ATS sont complémentaires de leurs propres recherches d'informations. Même un quotidien gratuit, comme le *Tagblatt der Stadt Zürich*, dispose, en plus de sa rédaction, d'abonnements à plusieurs agences d'informations. Autres facteurs à considérer, le développement des médias électroniques, la formation professionnelle toujours plus poussée des journalistes et, sans donner une liste exhaustive, le développement d'une agence concurrente: la Correspondance politique suisse (CPS) qui a réussi à se tailler une part du marché grâce à son esprit entreprenant pour conquérir de nouveaux clients, avec l'aide des millions accordés par l'économie privée, par l'intermédiaire de la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES).

Cela signifie-t-il une disparition de l'ATS à plus ou moins long terme? C'est difficile à concevoir, mais le nouveau rédacteur en chef Oswald Sigg, transfuge du Département fédéral des finances, et les organes dirigeants sont placés en face de décisions difficiles à prendre. Nous ne sommes plus dans les années où la défense nationale spirituelle dictait le maintien d'une agence «officieuse». Nous sommes en face d'un choix économique pour une entreprise d'importance moyenne. ■

POLITIQUE ECONOMIQUE EXTERIEURE

Discrète et confidentielle

(*jd*) Elle ne fait jamais les gros titres; le Parlement n'aborde que rarement le sujet. Elaborée et gérée dans la confidentialité par l'administration fédérale — plus précisément par l'Office fédéral des relations économiques extérieures — et les milieux économiques, notre politique économique extérieure constitue pourtant un enjeu de taille: Plus de la moitié du revenu helvétique est gagné à l'étranger (exportations de biens et de services, revenus de la fortune suisse placée à l'étranger); faut-il continuer à développer cette dépendance? La prospérité que nous assure le rôle important de la Suisse est-elle en partie réalisée au détriment des populations du tiers monde? Ce débat est aujourd'hui largement occulté.

Dans une petite brochure de 60 pages, la Déclaration de Berne présente les mécanismes, les acteurs et les enjeux de cette politique. Dans un premier chapitre, on apprend quels sont les objectifs et les principales caractéristiques de la politique économique extérieure; quels en sont les instruments (garantie des risques à l'exportation, crédits mixtes, aide alimentaire,...). On fait ensuite connaissance des principaux acteurs: l'Office fédéral précité et les commissions extra-parlementaires qui définissent les grandes lignes de la politique économique et la position de la Suisse dans les instances internationales. Enfin trois exemples de cette politique sont décortiqués: la garantie accordée à la construction d'un barrage au Mali, avec destruction de 76 km² de forêts (à terme 430 km²!) alors que dans le même temps la Confédération soutient un projet de reboisement dans ce pays; l'attitude intransigeante de la Suisse face aux tentatives de la FAO de réglementer l'exportation des pesticides dans le tiers monde; les exportations d'armes.

Il est normal que la Suisse défende ses intérêts économiques. Mais la définition et la conduite de la politique dans ce domaine n'ont pas à être soustraites au regard de l'opinion publique et monopolisées par les milieux directement intéressés. D'où la revendication de la Déclaration de Berne d'une plus grande transparence — publicité des débats et des décisions des commissions extra-parlementaires — et d'un meilleur équilibre dans la représentation au sein de ces commissions (organisations d'aide au développement, syndicats).

A terme, la Suisse ne pourra justifier son double jeu: une politique du dimanche où l'on affiche neutralité, solidarité, aide au développement, et une politique du quotidien dans laquelle priment les intérêts immédiats de son industrie d'exportation. ■

Filz. Die schweizerische Wirtschafspolitik gegenüber der dritten Welt und wie sie gemacht wird (en allemand seulement), 1988. Déclaration de Berne, Quellenstr. 25, 8005 Zurich.